

L'engagement d'une vie pour les énergies renouvelables



Après plus de quatre décennies passées à œuvrer pour le développement à grande échelle des énergies renouvelables, Alain Liébard quitte la présidence de l'Observatoire des énergies renouvelables et de la Fondation Énergies pour le Monde. Il revient sur les jalons importants de son parcours et livre sa réflexion sur la place qu'occupent les énergies décentralisées dans la société d'aujourd'hui et celle qui leur sera accordée demain.

« L'utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau est entrée, désormais, dans le domaine pratique. On peut affirmer que la grande majorité des maisons nouvelles comporteront dans leur architecture le dispositif insolateur qui assurera gratuitement un service d'eau chaude pour les besoins domestiques. Il est encore plus évident que les établissements de bains douches et un grand nombre d'industries trouveront dans l'utilisation de ce système un immense avantage. »

De 1972 à aujourd'hui, de multiples faux départs sur les renouvelables se sont succédé.

Ainsi débutait l'article titré "Le chauffe-eau solaire" paru dans le magazine l'Illustration daté du 24 mai 1941. Depuis 1972, date qui marque le début de mon engagement pour les énergies renouvelables jusqu'à aujourd'hui, de multiples faux départs sur ce sujet se sont succédé en rafale. Sans doute ne relevaient-ils pas tous d'une simple maladresse ! En 1985, dans *Et l'énergie solaire, alors ?*, un ouvrage consacré à mon expérience comme chercheur invité du Lawrence Berkeley National Laboratory en Californie, j'écrivais : « L'histoire solaire de la France est jalonnée d'inventeurs géniaux et de précurseurs convaincus et la France faisait partie, jusqu'en 1973, des 5 nations en tête de la recherche solaire dans le monde. Dès 1930, avec l'Australie, les États-Unis, le Japon, Israël, des industriels solaires français ont existé et bien vécu, et notamment la société Insol dont on retrouve les adresses en zone libre et zone occupée durant la dernière guerre, et la Société générale d'héliothermie de Mont-de-Marsan qui a fermé ses portes, comble de paradoxe, en 1973 après le premier choc pétrolier ! »



Photo de gauche : 1992 – Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, et le président d'Observ'ER, complices à la cérémonie de remise des prix du concours Habitat Solaire Habitat d'Aujourd'hui.

Photo de droite : 1997 – Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, et Alain Liébard se rendent sur un site de la Fondation, au Vietnam. Ici, dans la baie d'Ha-Long.

Pour décrire le fil conducteur idéologique qui m'a guidé tout au long de ma vie professionnelle, j'aime citer la préface écrite pour ce livre par Georges Peri, président de la Coopération méditerranéenne pour l'énergie solaire (Comples) :

« Plus que toute autre innovation, la diversification énergétique, et notamment l'utilisation des sources solaires, est une longue affaire. S'il en est ainsi, c'est qu'il ne s'agit pas de lancer sur un marché déjà réceptif le produit "miracle" destiné à faciliter la tâche ou à combler les aspirations plus ou moins conscientes d'un utilisateur potentiel. Le développement de l'exploitation de sources nouvelles d'énergie correspond à une véritable mutation, dont les conséquences dépassent très largement le domaine de l'énergétique, jusque-là réservé aux seuls producteurs. C'est pourtant une nécessité collective, dont l'enjeu est tout simplement la survie de l'humanité au cours du troisième millénaire. Il n'est pas certain pour autant que l'individu y trouve un intérêt immédiat. Dire dans ces conditions que les sources nouvelles, et tout spécialement celles qui proviennent du rayonnement solaire, sont sans avenir parce qu'elles ne peuvent pas faire directement la preuve de leur rentabilité à très court terme n'a aucun sens. Si les sources solaires ne sont pas rentables, c'est peut-être parce qu'on ne les exploite pas comme il le faudrait, ou bien parce qu'on les évalue dans un schéma économique qui ne leur est pas adapté. Comment, en effet, peut-on prétendre substituer à la forme d'énergie maîtrisée que représente un combustible l'exploitation énergétique d'un phénomène capricieux comme le rayonnement solaire ! Comment peut-on espérer que les mêmes systèmes énergétiques, les mêmes structures socio-économiques qui ont mis plusieurs siècles à s'adapter à des "matières énergétiques" pourront être utilisés pour des "phénomènes énergétiques" qui sont fondamentalement différents ! Comment peut-on tenter d'utiliser les mêmes outils pour exploiter des sources aussi différentes ! Comment enfin peut-on oser, dans ces conditions, comparer la "rentabilité" des deux sources ! Déjà physiquement, cette comparaison est vaine ; si en outre elle est assortie de considérations plus ou moins "politiques", inspirées d'intérêts à court terme, on comprendra parfaitement qu'Alain Liébard parle de "concurrence déloyale". Cependant, il faudra bien tôt ou tard exploiter ce formidable patrimoine sans cesse renouvelé que constituent les sources solaires, et ce autrement et bien plus que par le développement des chauffe-eau et celui de l'habitat bioclimatique... Alors, quelle est la voie que nous devons suivre dans cette perspective ?

« Comment peut-on tenter d'utiliser les mêmes outils pour exploiter "matières" et "phénomènes" énergétiques ? »

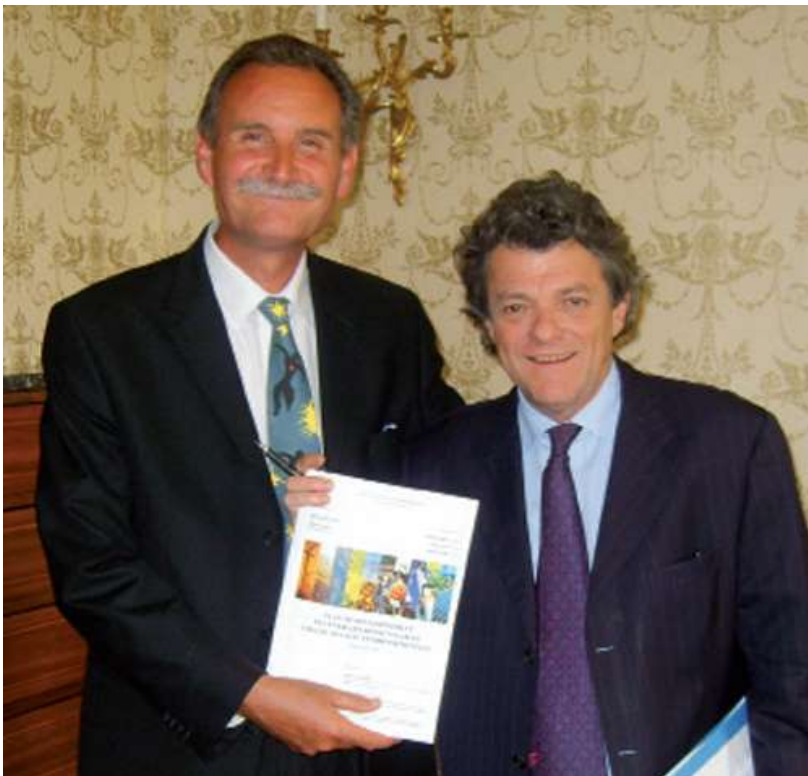
Il me semble qu'une attitude raisonnable est dictée par deux considérations fondamentales : - diverses sources énergétiques peuvent être exploitées ; elles sont différentes par la forme d'énergie qu'elles offrent et par la façon dont elles l'offrent ; - quelles que soient la source et la forme, aucun argument ne peut justifier qu'on gaspille cette énergie. Dès lors, il nous faudra porter notre effort non plus sur les sources nouvelles d'énergie, mais sur les techniques nouvelles de l'énergie. C'est probablement ici qu'il est le plus légitime de parler de "techniques appropriées". Il faut admettre une fois pour toutes que c'est l'outil qui doit s'adapter à la source, et non l'inverse. Quand nous parlons de techniques nouvelles de l'énergie, il est certain que nous pensons "structures d'exploitation" au sens purement technique du terme, mais aussi "structures financières" adaptées. Un très large domaine de recherches est ouvert dans ce sens, faisant appel aux techniques modernes de l'étude des systèmes. Son exploration est certes difficile, mais nous pensons que la percée des sources solaires est à ce prix. Et la France dans tout cela ? L'un de ceux qui ont contribué de manière décisive à relancer la recherche française dans le domaine des nouvelles sources d'énergie disait en substance il y a quelques années : « Il y a 15 ans, nous avons 5 ans d'avance sur le reste du monde, aujourd'hui nous sommes à égalité, dans 15 ans, aurons-nous 5 ans de retard ? » Puissent faire les responsables de notre développement que ce précurseur ait eu tort. D'importantes structures ont été mises en place dans notre pays pour soutenir un programme ambitieux. Elles doivent tout mettre en œuvre pour éviter un ralentissement de l'effort amorcé après les années de crise. Un tel ralentissement risquerait de compromettre gravement l'acquis de ce programme. Dans ce sens, je pense que l'excellent ouvrage d'Alain Liébard sera très précieux. Il montre que les États-Unis ont, à leur manière, décidé de rationaliser leurs connaissances, non seulement pour assurer leur avenir énergétique, mais également pour s'assurer les marchés de demain. Il s'agit, c'est certain, d'une entreprise mondiale : devons-nous pour autant négliger notre participation ? »



2009 – Table ronde sur les énergies renouvelables organisée au Bourget-du-Lac, en présence de Nicolas Sarkozy, président de la République, Valérie Pécresse, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, Chantal Jouanno (absente de la photo), secrétaire d’État chargée de l’Écologie, Michel Barnier, ministre de l’Agriculture et de la Pêche, Hervé Gaymard, président du conseil général de la Savoie, Jean Therme (absent de la photo), fondateur de l’Ines et directeur de recherche technologique au CEA, et Alain Liébard, président d’Observ’ER.

On ne peut pas plus clairement expliquer l’enjeu. Après 40 années passées à promouvoir cette évolution avec passion, mais aussi avec professionnalisme, c’est du moins ce que beaucoup saluent, quel bilan en tirer ? Mais surtout, pourquoi nous faut-il aujourd’hui encore, et même plus que jamais, prendre majoritairement à l’étranger les exemples qui servent notre combat pour l’usage d’une énergie propre et inépuisable ?

Pourquoi, après les grandes avancées du Grenelle de l’environnement menées avec beaucoup de courage par Jean-Louis Borloo, fallait-il que presque tout soit de nouveau remis en cause juste après son départ, pour être finalement repris sur un mode mineur plusieurs années après ? Tandis que les investisseurs et les acteurs économiques, qui, une nouvelle fois, y avaient cru, allaient grossir les rangs des déçus, jurant qu’on ne les y prendrait plus.



2010 – Dans le cadre du Grenelle de l’environnement, Alain Liébard, président du Comité opérationnel, remet à Jean-Louis Borloo, alors ministre de l’Écologie, le Plan de développement des énergies renouvelables à haute qualité environnementale, qui fixe toujours à ce jour les objectifs énergies renouvelables à atteindre.

Ségolène Royal, à son tour, prend rang parmi les politiques qui ont le courage de vouloir construire une feuille de route sur ces sujets incontournables dont on ne peut même plus dire qu’ils relèvent du futur, tellement ils sont d’ores et déjà présents scientifiquement, technologiquement, économiquement, socialement et politiquement dans bon nombre de pays du monde. Sera-t-elle entendue ?

La haute administration française ne fait pas qu'exécuter les directives du pouvoir politique du moment. Elle reprend inlassablement de sa main anonyme, ce que le second a accordé souvent en toute bonne foi, croyant servir véritablement un projet pour notre pays. Elle complique les mesures d'application, elle les parsème de chausse-trappes, d'études et de contre-études obligatoires, elle les rend attaquables sans fin par les tiers. Sous couvert d'objectifs de qualité, elle rend impossibles les réalisations en grand nombre et donc l'atteinte des objectifs. Elle se sert des contre-performances qui découlent souvent de son pouvoir abusif et tatillon, pour mieux expliquer que les technologies ne sont pas matures ou pas rentables. En tout cas, qu'elles ne sont pas faites pour être réalisées autrement qu'à titre expérimental sur notre territoire !



1982 – Maison Concerto (Conservation contrôlée des énergies de toutes origines) conçue autour de trois objectifs : - minimiser les déperditions thermiques ; - maximiser les apports solaires ; - gérer au mieux les appoints énergétiques à l'aide d'un stockage central porteur.

À côté du pouvoir politique qui a peu de temps pour réformer en raison du rythme de la vie démocratique, la technostructure, elle, joue avec le temps. Elle en profite pour servir son propre projet, ses propres intérêts, en un mot ses propres plans de carrière qui sont ceux d'une structure énergétique ultracentralisée. Les itinéraires de chacun se font, durant une vie entière, d'une institution étatique à une autre paraétatique. En résumé, elle a le temps d'user les énergies des acteurs privés, là où elle-même reste intouchable et immuable.

Le développement à grande échelle des énergies décentralisées ne peut offrir aux hauts fonctionnaires les mêmes plans de carrière que ceux que leur offrent, depuis l'avènement du charbon, les énergies centralisées.

Celles-là constitueront ce que Joël de Rosnay a conceptualisé sous le nom de "la longue traîne" : une infinité d'acteurs de taille moyenne, proches du terrain, représentant à eux tous une très grande surface économique et sociale. Ce projet sociétal, pour lequel j'ai toujours milité, est donc opposé à leur propre projet de corps.



Avec les baisses réelles du coût des énergies renouvelables, ces deux projets sont maintenant en concurrence véritable et se préparent dans notre pays à un choc frontal. C'est pourquoi nous avons tous connu tellement de hauts fonctionnaires nucléocrates et si peu de pro-énergies renouvelables. Un phénomène inverse à l'évolution des mentalités dans la société en général. Et ceux que nous avons eu à connaître sont généralement restés très peu de temps en poste, ou ont très vite été marginalisés en périphérie du pouvoir.

1979 – Village solaire autonome en zone aride, Liébard et Alexandroff, architectes. L'usage d'une turbine basse pression Turboflash permet simultanément la production d'électricité et d'eau douce dessalée à partir d'une source saumâtre froide et de capteurs solaires thermiques.



2010 – Brice Lalonde, ancien ministre de l'Environnement, aujourd'hui sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, coordonnateur exécutif de la Conférence des Nations unies sur le développement durable (Rio+20), remet à Alain Liébard l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur.

Comme l'avènement des énergies renouvelables est maintenant inéluctable, parce qu'elles sont, pour la plupart d'entre elles, plus économiques, moins polluantes et moins risquées que les futures énergies centralisées, il est absolument nécessaire, pour notre intérêt collectif, que notre technostructure se réforme profondément. Elle a trop de fois montré par son inertie aux changements qu'elle n'incarnait plus l'élite créatrice et imaginative qu'on est en droit d'attendre. Devenue conservatrice et souvent

réactionnaire⁽¹⁾, elle doit cesser d'être monolithique et recruter d'une façon plus diversifiée. Le passage normé et contrôlé du public au privé, et inversement, devrait être la règle. La connaissance des réalités de terrain, c'est-à-dire celles du quotidien des structures de taille moyenne, devrait être également requise pour gravir les échelons de la méritocratie de la haute fonction publique.

« Hors du temps politique, la technostructure sert son propre projet, usant les énergies des acteurs privés, et reste intouchable, immuable... »

Face à cette lutte sourde, ancienne et constante, la régionalisation du traitement de la question énergétique serait de nature à donner un grand souffle économique. L'administration territoriale est, par nature, toujours plus ouverte sur ces sujets. Les énergies renouvelables sont avant tout des "énergies du terroir". C'est à ce niveau, très proche du citoyen, que leur avenir se jouera.

Je quitte serein et sans regret la présidence de l'Observatoire des énergies renouvelables et celle de la Fondation Énergies pour le Monde⁽²⁾, avec le sentiment du travail accompli. Au cours de ces quatre décennies, le paysage des énergies renouvelables a profondément changé. Elles se sont ancrées dans la société. Elles ont démontré leur faisabilité à très grande échelle dans de nombreuses régions du monde, tant au Nord qu'au Sud. Elles sont devenues créatrices de richesse, et le seront plus encore pour les pays pauvres de la "ceinture de soleil" où elles représentent d'immenses opportunités de développement. À lui seul, le secteur des énergies renouvelables bénéficiera des deux tiers des 5 100 milliards de dollars investis mondialement dans les énergies d'ici à 2030, soit un montant colossal de 3 800 milliards de dollars. En un mot, elles sont viables, sources de croissance soutenable et de paix. Elles ouvrent la réelle voie durable de l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi les partisans de l'épuisement des énergies du stock résistent encore et encore à ces changements avec les énergies du désespoir.

Alain Liébard, architecte

alain.liebard@energies-renouvelables.org

(1) Une réaction désigne une politique prônant et mettant en œuvre un retour à une situation antérieure, révoquant ainsi une série de changements. Un partisan de la réaction est nommé réactionnaire.

(2) Depuis 1989, la Fondation Énergies pour le Monde, ses partenaires et ses donateurs mettent en œuvre des projets d'électricité rurale décentralisée faisant appel aux énergies renouvelables en Afrique, à Madagascar et en Asie du Sud-Est. Reconnue d'utilité publique en mars 1990, elle initie et sélectionne des projets respectueux de l'environnement, trouve des financements, participe au changement d'échelle en élaborant des programmes d'accès à l'électricité d'envergure régionale, tisse des réseaux de compétences en proposant des formations et en impliquant partenaires locaux publics et privés. On peut estimer que le nombre de personnes bénéficiant des services de l'électricité grâce à la Fondation est de plus d'un million de personnes depuis sa création (www.energies-renouvelables.org).

ANNEXES

40 ANS DE CARRIÈRE ...

Suite à de nombreux voyages autour de la planète, Alain Liébard obtient en 1974 un diplôme d'architecte DPLG sur le développement d'un habitat adapté aux zones sahéniennes. Parallèlement, dès 1975, il construit le premier ensemble de maisons solaires HLM, puis le premier immeuble à stockage intersaisonnier de la chaleur solaire à Toulouse-Blagnac.



1981 – Premier immeuble à stockage intersaisonnier de la chaleur solaire à Toulouse-Blagnac.

Il est, en 1984, le découvreur des grandes réalisations solaires et éoliennes aux États-Unis, et devient à son retour de Californie, en 1985, le président de l'Observatoire des énergies renouvelables (anciennement Comité d'action pour le solaire).



1984 – Voyage en Californie, au pays des grandes centrales héliothermodynamiques.

En 1990, Alain Liébard fait reconnaître d'utilité publique, par décret du Premier ministre Michel Rocard, la Fondation Énergies pour le Monde, dont il est le président fondateur.



1990 – Les signataires du parchemin imprimé pour la cérémonie de reconnaissance d'utilité publique de la Fondation Énergies pour le Monde. Les fondateurs privés: Comité d'action pour le solaire, Électricité de France, Caisse nationale du Crédit Agricole, Framatome, Total, Gaz de France, Caisse des dépôts et consignations, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, ministère de la Coopération et du Développement, ministère des Affaires étrangères, Agence française pour la maîtrise de l'énergie, secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de l'Environnement et de la Prévention des risques technologiques et naturels majeurs. Le comité de parrainage : Simone Veil, Hubert Curien, Brice Lalonde, France Libertés Fondation Danielle-Mitterrand, André Aumonier, Michel Rolant, François-Xavier Ortoli, Joël de Rosnay, Alain Liébard, Jean Boissonnat, André Fontaine, Michel Pecqueur, Roger Télo, Marcel Boiteux, Pierre Giraudet, Jacques Pelletier, Louis Bériot..

À la tête des deux organismes durant ces trente dernières années, il n'aura de cesse de développer, en Europe d'une part, et dans les pays du Sud d'autre part, une information raisonnée et optimiste visant le développement des énergies renouvelables à grande échelle et pour le bien du plus grand nombre. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages sur les sujets du développement durable.



1985 – Tournage du film Des watts pour de l'eau à Koursalé au Mali pour la Fondation Énergies pour le Monde.

Durant ces quatre décennies, il aura influencé tous les gouvernements successifs, et toujours su identifier les sources de revenus afin de permettre à ses compétentes équipes de travailler avec les moyens nécessaires.

Alain Liébard quitte ses fonctions de président d'Observ'ER et de la Fondation Énergies pour le Monde en laissant les énergies renouvelables bien ancrées dans tous les secteurs de la société. Il reste membre des instances de gouvernance de ces deux structures.

Désormais, son activité se recentre sur la recherche, le conseil et surtout l'enseignement et la transmission du savoir à l'École d'architecture de Paris La Villette, dont il est membre du corps enseignant depuis 1982. C'est avec un immense plaisir qu'il reste au contact de la jeunesse étudiante, avec qui il continuera d'échanger sur les questions du développement durable (alain.liebard@energies-renouvelables.org).



2010 – Lancement du Comité national de pilotage du plan de mobilisation des territoires et des filières sur le développement des métiers de la croissance verte en présence de Valérie Létard, secrétaire d'État au ministère du Développement durable.

GEORGES ALEXANDROFF, LE PÈRE DES PIONNIERS



Aujourd'hui âgé de 84 ans, Georges Alexandroff fut le père des pionniers de l'époque moderne de l'énergie solaire. Il a été mon mentor. En 1972, après avoir lu des publications sur ses travaux, je me suis inscrit pour finir mes études à l'école d'architecture de la rue Bonaparte (UP6) où il enseignait déjà l'architecture solaire avec Jeanne-Marie Alexandroff de Buchère. Depuis ce moment, le virus des énergies renouvelables ne m'a plus jamais quitté. Après mon diplôme en 1974, Georges Alexandroff et moi avons été associés durant une dizaine d'années et avons jeté les bases de presque tous les concepts développés aujourd'hui.



1973 – Projet de gîte-étape en Tunisie.

Nous avons défriché des champs qui étaient révolutionnaires pour l'époque : du chauffe-eau solaire au stockage intersaisonnier de l'énergie, de l'électrification rurale pour le développement en Afrique au dessalement des eaux saumâtres, de la maison solaire industrialisée pour le plus grand nombre au village positif en énergie... Je me souviens de notre entrevue avec Jacques Attali, alors conseiller spécial du président de la République, pour lui exposer nos travaux sur le projet d'une exposition universelle autonome en énergie à Villepinte, dont l'acte inaugural symbolique aurait été de la déconnecter de tous les réseaux d'énergie extérieurs.



1973 – Équipements sociaux et médicaux pour une oasis en Algérie.

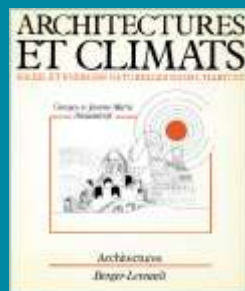
Durant ces années, nous avons déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et exploité en commun une cinquantaine de brevets dont bon nombre ont pu être étendus à l'étranger, même aux États-Unis, pays pourtant très protectionniste sur ce sujet. Georges Alexandroff est le génial visionnaire qui a su décrypter avant l'heure l'évolution du monde, mais aussi faire la synthèse entre les approches humanistes, scientifiques et technologiques. Nos travaux communs très concrets, la plupart perçus dans l'époque comme utopiques, étaient regardés certes avec sympathie, mais aussi souvent avec condescendance. Nous avons longtemps été en décalage.



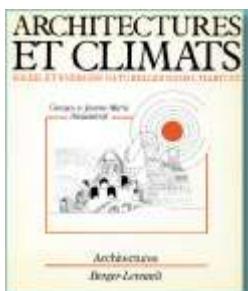
1973 – Solarisation d'un dispensaire existant au Niger.

Certains de ces projets restent d'une extrême modernité et n'ont pas encore été réalisés à ce jour dans toute leur globalité d'approche. Je lui suis extrêmement reconnaissant de tout ce qu'il m'a enseigné et lui exprime aujourd'hui, à l'heure où moi-même je m'apprête à passer le flambeau, toute ma gratitude et toute mon amitié.

Alain Liébard



1978 – Commune populaire solaire en Chine, Alexandroff, architecte.



1982 – Georges Alexandroff et sa femme Jeanne-Marie Alexandroff de Buchère publient ensemble l'ouvrage de référence Architectures et climats aux éditions Berger-Levrault.

"CES 50 QUI FONT L'AVENIR"

1980 - Article paru dans *Le Nouvel Observateur*.

Catégorie "Têtes chercheuses" : Alain Liébard, trente ans, architecte.

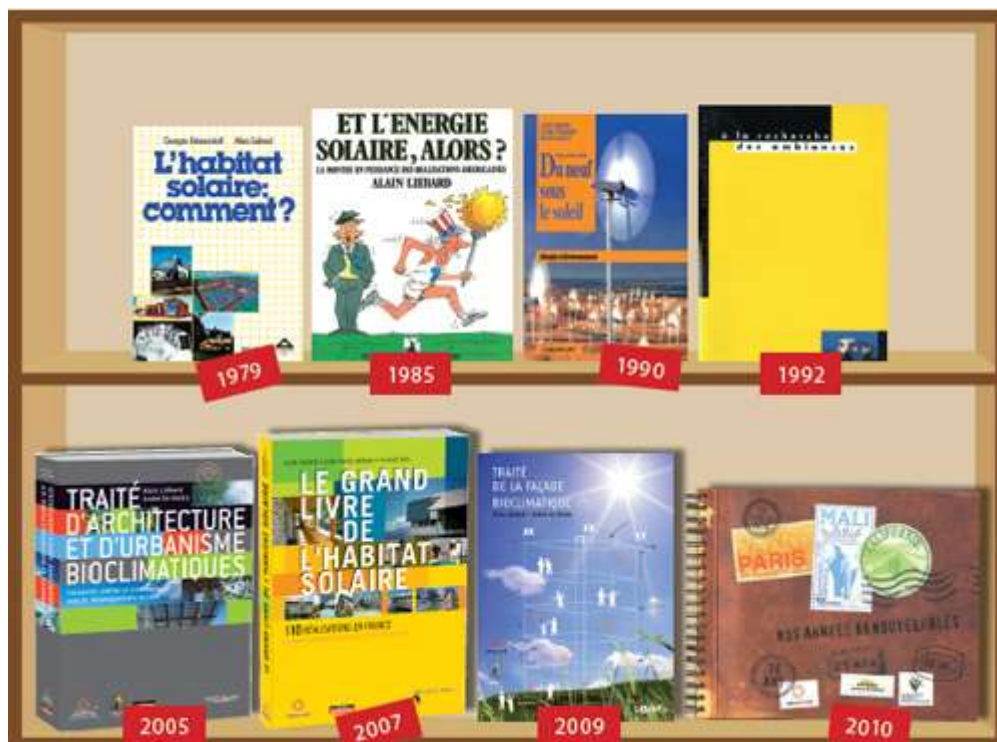


« *Le convoi solennel des soleils magnifiques* », comme dit le poète, il lui court après, depuis longtemps, jour et nuit, de sa démarche leste d'éternel étudiant. « *Ce qui me passionne, dit Alain Liébard dans un sourire, c'est de faire feu de tout bois pour réduire au minimum notre dépendance énergétique.* »

Dans son appartement du premier arrondissement de Paris, avec ses complices Georges et Jeanne-Marie Alexandroff, il se démène donc comme un fou pour que la France ne rate pas la grande révolution solaire, commencée en Californie. Il n'est pas le seul, non. Mais il est un des rares francs-tireurs à avoir percé.

« *Après avoir bricolé au fond d'un jardin* », Alain Liébard est maintenant un professionnel du solaire. Les maisons Phénix ont décidé d'expérimenter ses capteurs sur plusieurs de leurs constructions. Proportion de l'énergie solaire dans l'alimentation générale de l'habitation : entre 40 et 50 %. Surcoût pour l'acheteur : de vingt à trente mille francs, compensés, il est vrai, par des économies de fuel et de gaz. Il n'est pas décidé à arrêter là, Alain Liébard. En liaison avec le Commissariat à l'énergie atomique et Gaz de France, il a entrepris de mettre au point des réservoirs enfouis dans le sol et capables de stocker l'énergie solaire pour l'hiver. « *Mais attendons, dit-il, je suis un écologiste raisonné.* » Et il n'oublie jamais de rappeler qu'en 1990 quatre cent mille logements solaires ne permettraient d'économiser que 1 % de la consommation française...

DE NOMBREUSES RÉFÉRENCES



Alain Liébard est l'auteur ou le coauteur d'une dizaine d'ouvrages sur les énergies renouvelables, l'architecture solaire et bioclimatique. Dès 1979, il s'attèle à crédibiliser le développement à grande échelle des énergies renouvelables par l'identification et la diffusion d'informations crédibles auprès de multiples publics décideurs

CONCOURS HABITAT SOLAIRE HABITAT D'AUJOURD'HUI « DE L'ENTHOUSIASME À PARTAGER »

C'est par ces mots qu'Alain Liébard revient sur ce qui l'a motivé pour présider et animer le concours Habitat Solaire Habitat d'Aujourd'hui qu'Observ'ER organise tous les deux ans depuis 1988. « Le plaisir de faire partager au plus grand nombre des réalisations bioclimatiques remarquables, innovantes et à l'esthétique particulièrement soignée. » Comme il l'affirme : « C'est le plaisir qui est aussi l'élément moteur de la construction et de la croissance. » « La seule perspective de faire des économies d'énergie dans l'habitat quel qu'il soit n'est pas suffisante. Il faut susciter l'envie de construire "raisonné" en soignant tout particulièrement la qualité architecturale du bâtiment, de même que la qualité des ambiances qui le composent et qui font appel aux cinq sens. » En 1988, Observ'ER est précurseur dans l'organisation d'un tel concours. Si BBC et BEPOS n'existent pas encore, la période est toutefois aux économies d'énergie, et la conception énergétique des bâtiments commence à susciter l'intérêt des pouvoirs publics. L'Observatoire des énergies renouvelables n'est pas en reste et prend sa part dans l'organisation de campagnes de sensibilisation auprès du public en lien avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), devenue depuis Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Nous avons identifié le bâtiment – grand consommateur d'énergie – comme un secteur très important d'économies d'énergie tant par sa conception que par les matériaux qu'il emploie. Cette idée était corrélée à celle d'un potentiel de production d'énergie solaire quasi inexploité avec en filigrane l'idée que les usagers de maisons solaires seraient dans un futur proche tout à la fois consommateurs et producteurs d'énergie. » Ainsi le stockage d'énergie était-il aussi déjà présent dans les esprits, comme le montrent les premières réalisations primées. Aujourd'hui, ce concours apparaît toujours d'une grande modernité. Il a lieu dans un contexte économique qui rappelle combien les besoins en constructions de qualité sont importants alors même qu'on n'a jamais aussi peu construit. Surtout, il témoigne de la reproductibilité des solutions architecturales qu'il présente et qui tiennent lieu à elles seules de manifeste en faveur de l'intégration des énergies renouvelables dans l'habitat. Enfin, il constitue une base documentaire unique dans l'histoire de l'architecture depuis les maisons autonomes des années 1970 jusqu'aux bâtiments à énergie positive (BEPOS) d'aujourd'hui.

La prochaine édition d'Habitat Solaire Habitat d'Aujourd'hui aura lieu l'année prochaine. Sont invités à concourir tous les acteurs ayant œuvré à la réalisation (maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, etc.) d'un habitat bioclimatique et solaire dans le neuf ou la réhabilitation, en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer. Si vous désirez participer, adressez un mail à **Jérôme Chabaudie** : jerome.chabaudie@energies-renouvelables.org



1980 – Alain Liébard et Georges Alexandroff, architectes, conceptualisent un village à énergie positive en intégrant une centrale solaire de chauffe à un ensemble de 40 maisons individuelles. Quelques années plus tard, les réalisations présentées dans le cadre du concours Habitat Solaire Habitat d'Aujourd'hui seront l'illustration concrète d'une telle démarche.